

## LE TUMULUS DE L'ORANGER A MONT-DE-MARSAN (Landes)

Par Bernard GELLIBERT (\*)  
et Jean-Claude MERLET (\*\*)

**Résumé :** Le tumulus de l'Oranger, situé dans la zone industrielle de Mont-de-Marsan, a fait l'objet d'une fouille de sauvetage avant son arasement à l'automne 1992.

Le tertre mesurait 26 m. de diamètre. Son architecture est des plus simples. Le mobilier est constitué d'un petit vase non orné à fond rond qui gisait, brisé, sur une accumulation de charbons de bois. Aucune structure périphérique n'a été repérée. La pauvreté du mobilier ne permet pas une attribution chrono-culturelle.

### Circonstances de l'intervention

Durant l'été 1992, à la faveur d'un déboisement, un tertre circulaire a été repéré dans une parcelle de la zone industrielle de Mont-de-Marsan, à l'extrême nord-est de cette commune, lieu-dit l'Oranger (fig. 1).

Les travaux d'aménagement de la parcelle comportaient l'arasement du tertre fin octobre. Une intervention d'urgence a alors été décidée en septembre. Elle a eu lieu du 20 septembre au 20 octobre.

### La Fouille

Une fouille fine a été entreprise au centre du tumulus (30 m<sup>2</sup>) en vue de couvrir la plus grande surface possible dans la zone centrale et une tranchée a été ouverte vers le nord pour reconnaître d'éventuelles structures périphériques.

Les coupes Est-Ouest et Nord-Sud ont été relevées à mesure de l'avancement de la fouille.

Au centre du tumulus, à 80 cm de la surface, a été mis au jour un vase unique, brisé en de multiples tessons. Il ne contenait ni cendres, ni charbons, ni ossements. Il gisait incliné à 45°, placé sur une accumulation de charbons de bois formant couche. Cette couche charbonneuse, mesurant dans ses dimensions maximales 1,10 m sur 0,90 m pour une épaisseur de 13 cm en son centre, avait une forme grossièrement ovale. Elle reposait elle-même directement sur le sol d'origine.

Après enlèvement de la couche charbonneuse, la fouille a été poursuivie jusqu'à l'alias, à 50 cm sous le niveau originel, et ceci sur 20 m<sup>2</sup> au centre du tertre, sans rencontrer d'autres vestiges.

Lors de l'intervention de l'entreprise de travaux publics, il a été possible de guider l'action des engins mécaniques. Cette surveillance s'est avérée négative, aussi

(\*) 227, Avenue du Maréchal Foch, 40000 MONT-DE-MARSAN.

(\*\*) 19, rue des Moissons, 40180 NARROSSE.

bien pour la périphérie du tertre que pour l'ensemble de la parcelle.

## L'Architecture du Monument

Les plans et les coupes ont été dressés à partir d'un relevé très précis de la topographie du tumulus et de la zone environnante effectué par M. Le Daniel.

Le tumulus, de forme subcirculaire, mesurait 25,60 m dans l'axe Nord-Sud et 26,20 m dans l'axe Est-Ouest, cette légère asymétrie pouvant résulter d'un glissement des sables. L'élévation au centre était de 1,10 m (fig. 2).

L'emplacement où le monument a été édifié (altitude NGF : 56,222 m) était naturellement plus élevé d'une trentaine de centimètres que le terrain situé au Sud et à l'Est.

Au Sud, une dépression marquait l'emplacement probable de la zone d'emprunt des sables ayant servi à la construction du tumulus. L'examen des sédiments utilisés pour cette construction montre une identité de composition avec les sables voisins. Une différence de coloration entre les 25 cm superficiels (gris-noir) et les sédiments sous-jacents (beige-gris) a été observée, mais elle est due à l'action chimique et organique de la végétation qui recouvrait le tertre. Le sédiment est en fait homogène dans toutes ses parties : il n'y a pas eu de choix particulier des sédiments et la construction semble s'être faite en une seule fois.

Aucune trace de préparation du sol préalablement à l'édification du tertre n'a été mise en évidence.

A 50 cm sous le niveau du sol d'origine, la présence d'une couche d'aliôs atteste du mauvais drainage local et de la position haute des nappes en période hivernale.

## Le Mobilier

Le mobilier est très pauvre. L'unique vase découvert gisait incliné à 45°, brisé en de multiples tessons. Il est légèrement caréné et présente un fond rond. Le col est haut et la lèvre éversée et fine. Sa hauteur est de 13 cm et son diamètre de 10 cm à l'ouverture et 12,9 cm à la carène. (fig. 3 et 4).

La pâte est de couleur gris-brun, d'épaisseur moyenne 6 mm et le montage au colombin apparaît

nettement. Le col a été monté séparément puis collé à la partie basse, ainsi qu'en témoignent les empreintes digitées encore visibles à l'intérieur.

Il n'y a aucun décor, ce qui ne facilite pas son attribution culturelle.

Les vases à fond rond ont rarement été signalés dans les tumulus de la région.

Un petit vase à fond rond avait été trouvé en association avec des vases biconiques du Bronze ancien dans le tumulus n° 1 de la lande Dumartin à Arboucave, en 1912, par J. de Laporterie (Dubalen, 1913 ; Roussot-Laroque, 1987).

Une brève note dans le Bulletin de la Société de Borda, en 1883, signale aussi un petit vase à fond rond dans un tumulus à Mimbaste (Dufourcet, 1883).

Les autres objets rencontrés à la fouille sont :

- Un petit galet de 8 cm de long, usé par frottement sur 2 faces, qui a pu servir de molette. Il gisait à 4,50 m du vase.
- 3 minuscules galets de 2 cm de long, apparemment dispersés dans le tertre et dont la présence est peut-être fortuite.

Il est délicat d'avancer une datation en fonction d'un mobilier aussi peu significatif.

Il reste les charbons de bois, qui devraient faire l'objet d'une analyse anthracologique et permettre une datation radio-carbone.

## Discussion

- Dans l'attente des informations que pourront nous apporter ces analyses, nous ne disposons que de peu d'éléments pour situer ce tumulus dans son cadre chronologique et culturel.

On peut voir dans le dépôt que recouvre le tertre une pratique funéraire d'incinération, bien qu'il n'y ait pas de cendres. Les sépultures à incinération sont communes en Aquitaine dès le Bronze ancien.

Cette sépulture était-elle isolée ou appartenait-elle à une nécropole ? Aucun autre tumulus n'a pu être identifié dans les parcelles environnantes mais cette zone a subi au cours des 20 dernières années des

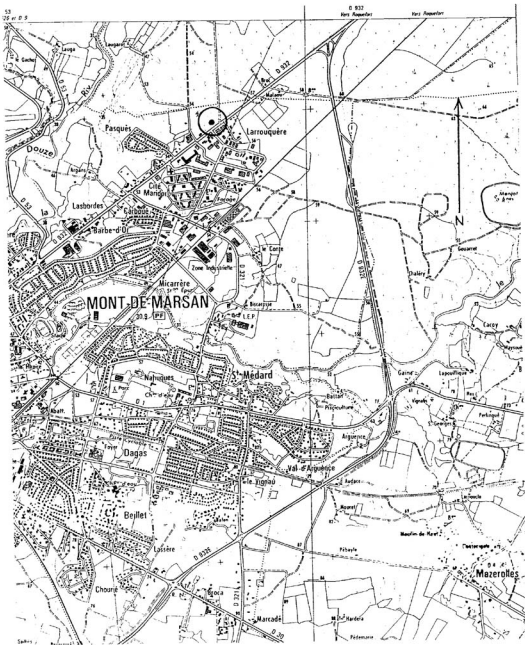


Fig. 1 : Plan de situation du tumulus de l'Oranger.  
 Le centre du cercle indique l'emplacement du tumulus.  
 (extrait de la carte IGN au 1/25 000e. 1542 est).

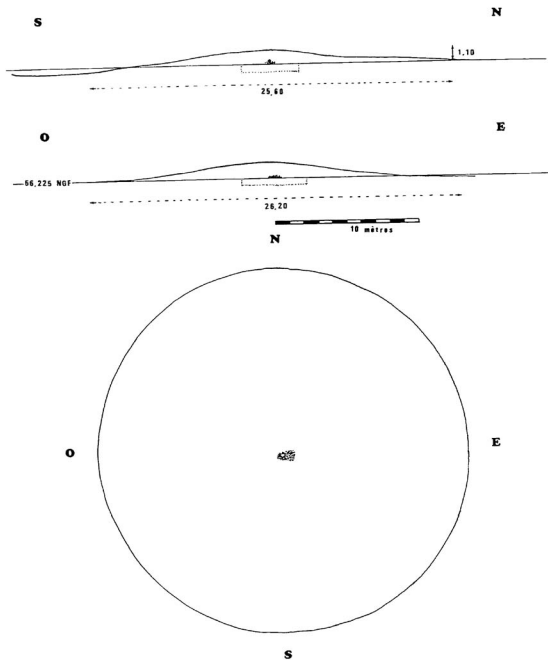


Fig. 2 : Tumulus de l'Oranger à Mont-de-Marsan.  
Coupes Nord-Sud et Est-Ouest et plan.

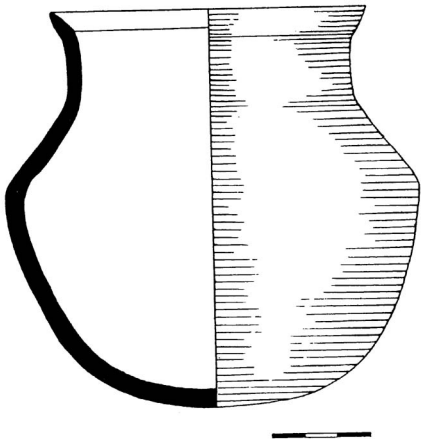


Fig. 3 : Tumulus de l'Oranger à Mont-de-Marsan.  
Mobilier céramique : vase caréné à fond rond.

aménagement qui ont pu en faire disparaître les traces. Les prospections entreprises sur ce secteur ont permis de repérer 2 sites de l'Age du Bronze, l'un à 1 km à vol d'oiseau, l'autre à 900 m. Il serait hasardeux toutefois d'établir un lien entre ces sites et le tumulus de l'Oranger.

■ Dans l'ouvrage de J.P. Mohen sur "l'Age du Fer en Aquitaine", un grand nombre d'objets des Musées de Mont-de-Marsan et d'Arudy sont présentés comme issus de tumulus de la "région de Mont-de-Marsan". Cette appellation est de nature à créer des confusions. En effet, il s'agit du produit des fouilles faites à la fin du siècle dernier et au début de ce siècle en Tursan, sur les communes d'Arboucave, Lacajunte, Aubagnan et Samadet. Par suite des vicissitudes du Musée de Mont-de-Marsan, en particulier, ces objets ont perdu leur indication d'origine précise, mais il conviendrait de les présenter comme provenant des tumulus "du Tursan".

En réalité, les seules fouilles de tumulus qui aient eu lieu en Marsan sont celles qui ont été faites sur la nécropole de l'Age du Fer des "Treize Pouys" à Sarbazan (Lamothe et Dané, 1956 ; Lagardère et Raymond, 1984).

Le développement récent des recherches autour de Mont-de-Marsan sur les périodes de l'Age des Métaux a concerné exclusivement les habitats et les sites défensifs.

Dans tout le mobilier céramique étudié à l'occasion de ces travaux récents, pas plus que dans celui issu des fouilles de Sarbazan, il n'y a rien qui soit comparable au vase du tumulus de l'Oranger.

Pour le moment, ce vase reste isolé typologiquement dans la région de Mont-de-Marsan.

## CONCLUSION

Bien que pauvre, le tumulus de l'Oranger a apporté quelques informations qui auraient été irrémédiablement perdues sans cette fouille de sauvetage.

Ces informations seront pleinement exploitables lorsque sera mieux cernée l'occupation du sol de la région de Mont-de-Marsan à l'Age des Métaux.

Cette perspective n'est peut-être pas si éloignée qu'on pourrait le craindre, tant sont importants les progrès accomplis en la matière depuis quelques années.

## BIBLIOGRAPHIE

DUBALEN P.E. - 1913 - Les tertres tumuliformes de Lacajunte, Arboucave et communes voisines. Bull. Soc. de Borda, 4<sup>e</sup> trim. p. 249-260.

DUFOURCET E. - 1883 - Compte rendu de la séance du 5 avril 1883, Bull. Soc. Borda, p. XLII.

LAMOTHE J. - 1956 - Découverte, à Sarbazan, d'une nécropole protohistorique et de nouveaux vestiges de la villa-gallo-romaine. Bull. Soc. Borda, p. 1-8.

LAGARDERE G. et RAYMOND P. - 1984 - Le matériel archéologique de la nécropole de Sarbazan (Landes), 1<sup>er</sup> Age du Fer. Bull. Soc. Préhist. Française, tome 81, p. 253-256.

MOHEN J.P. - 1980 - L'Age du Fer en Aquitaine. mémoire n° 14 de la Soc. Préhist. Française, 338 p., 201 pl.

ROUSSOT-LARROQUE J. - 1987 - Les relations Aquitaine-Iles britanniques au Bronze ancien. Congrès préhistorique de France 1984, actes du colloque "Les relations entre le continent et les Iles britanniques à l'Age du Bronze", suppl. à la Revue Archéo. de Picardie, p. 17-56.



Fig. 4 : Tumulus de l'Oranger à Mont-de-Marsan.  
Le vase en cours de restauration.